

HYÈRES 2010

CONCOURS
INTERNATIONAL
DE PHOTOGRAPHIE

www.villanoailles-hyeres.com/hyeres2010



25^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MODE ET DE PHOTOGRAPHIE VILLA NOAILLES, HYÈRES / 30 AVRIL - 3 MAI 2010

Le Festival de Hyères promeut la jeune création dans les domaines de la mode et de la photographie. Chaque année, dans le cadre intimiste de la villa Noailles, le festival s'organise autour de deux concours, d'expositions et de tables rondes. Les concours rassemblent dix stylistes et dix photographes, sélectionnés par des jurys de professionnels. Les créations des candidats sélectionnés sont présentées sous forme de défilés pour le concours mode et d'exposition collective pour le concours photographie.

Chaque printemps depuis dix ans, la villa Noailles, à Hyères, devient l'épicentre de la création photographique émergente.

Le Festival d'Hyères, dans son volet photographie, expose dix artistes ; dix manières de ré-inventer le regard. Y sont appréciées – défendues – des œuvres singulières, novatrices à force de choix tranchés, sans compromis. Il s'agit bien d'œuvres en gestation, mais dont les propos construits permettent de parier sur leur projection dans l'avenir. Au terme du processus de sélection, passant par un examen de plusieurs centaines de candidatures venant des quatre coins du monde, dix photographes sont choisis par un jury international réuni à Paris au cours du mois de janvier. À la suite de ces délibérations commence un exigeant travail de commissariat et de production pour dévoiler au public, sur les cimaises de la villa Noailles, dix visages de la photographie de demain.

Pendant trois jours, les photographes sélectionnés rencontrent, autour de leurs œuvres exposées et de leur portfolio, le jury composé de galeristes, directeurs de musée, critiques d'art, directeurs de création de magazines ou d'agences de publicité. Citons pêle-mêle parmi les anciens jurys, Urs Stahel (Fotomuseum Winterthur), Marloes Krijnen (FOAM, Amsterdam), Dennis Freedman (W, New York), Charlotte Cotton, Glenn O'Brien, Mark Sanders (Another Magazine, Londres), Marta Gili (Jeu de Paume, Paris), Jörg Koch (032C, Berlin), Frits Gierstberg (Nederlands Fotomuseum, Rotterdam), Kathy Ryan (New York Times, New York), William Ewing (Musée de l'Élysée, Lausanne), Erik Kessels (KesselsKramer, Amsterdam), etc. Au sein du public du Festival circulent aussi des agents, des galeristes, des directeurs artistiques, tous en quête de découvertes.

Ces rencontres rendent possible un dialogue approfondi – fort improbable en dehors d'un tel cadre – autour des œuvres et leurs potentialités. Il s'agit d'un échange intense et fructueux entre les photographes et les décideurs des sphères artistique et commerciale, échange qui souvent, ouvre l'accès à divers supports de diffusion, allant de la page de magazine, au mur du musée ou à la commande publicitaire.

RÈGLEMENT PHOTOGRAPHIE 2010

CONDITIONS À REMPLIR

Le concours est ouvert aux photographes ou artistes utilisant le médium photographique.

Seuls les photographes/artistes n'ayant pas eu d'exposition d'importance dans une galerie ou institution culturelle d'envergure internationale peuvent participer au concours.

Le concours n'opère pas de distinction de genre ; portrait, paysage, nature morte, mode etc. seront tous considérés. Aucune limite d'âge n'est appliquée.

MODALITÉS

Le concours photographie comporte 2 étapes de sélection :

- **Première étape** : envoyez votre candidature par email avant

le 15 novembre 2009 (voir détails ci-dessous). À la suite de cette première étape, le comité du festival sélectionne une soixantaine de dossiers.

Le 30 novembre 2009, chacune des personnes ayant soumis une candidature sera informée de sa sélection ou de sa non-sélection.

- **Deuxième étape** : les candidats sélectionnés pour la seconde étape devront envoyer les tirages papier des mêmes 12 images précédemment soumises par email, l'envoi postal devra s'effectuer au plus tard **le 14 décembre 2009** (voir détails ci-après). Le jury 2010 se réunira dans le courant du mois de janvier afin de sélectionner les ±10 candidats qui participeront au festival. Toutes les personnes ayant pris part à la deuxième étape seront informées des résultats au 29 janvier 2010 au plus tard.

Pour participer, suivez attentivement les étapes décrites ci-après :

PREMIÈRE ÉTAPE →→

1 / Rendez vous sur le site du festival :

www.villanoailles-hyeres.com/hyeres2010 pour y télécharger le formulaire d'inscription.

2 / Une fois téléchargé et dûment rempli (n'omettez aucune information demandée), renommez le formulaire de la façon suivante : nom_prenom.pdf (ex. : duval_pierre.pdf) et renvoyez-le **AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 2009** à l'adresse suivante **hyeresphoto2010@gmail.com** accompagné de :

→→ 12 images (d'une même série ou non). Vos fichiers doivent respecter les spécificités suivantes : fichiers numériques au format .jpg, à 72 dpi, RVB, 600 pixels de haut si image verticale, 600 pixels de large si image horizontale. Chacun des fichiers doit être nommé de la façon suivante : nom_prenom_01.jpg (ex. : duval_pierre_01.jpg pour la première jusqu'à duval_pierre_12.jpg pour la douzième).

Ne pas zipper les images. Votre email doit comporter 13 pièces jointes distinctes (12 images + le pdf).

L'objet du mail doit également comporter votre nom et prénom.

DEUXIÈME ÉTAPE →→

Si aux alentours du 30 novembre 2009, vous avez reçu un email vous informant que votre dossier a été sélectionné, il vous faut alors :

1 / Envoyer les tirages correspondant aux 12 images précédemment soumises par email. Les tirages peuvent être traditionnels ou numériques (jet d'encre, lambda, light jet...), tout autre support (diapositives, etc.) sera refusé. Les tirages ne doivent pas excéder le format 30 x 40 cm. Chaque tirage doit comporter au dos, votre nom et prénom, et le titre de la ou des série(s) s'il y a.

2/ Joindre dans l'enveloppe votre formulaire d'inscription envoyé par email lors de la première étape de sélection.

3 / Joindre également dans votre enveloppe, pour le retour de votre dossier :

• Si vous habitez en France : une enveloppe ou emballage timbré au format du dossier, portant votre adresse pour son retour.

• Si vous n'habitez pas en France, vous pouvez :

→→ SOIT fournir l'emballage nécessaire au retour du dossier avec vos nom et adresse et régler la somme de 20 euros pour les frais de renvois de

dossier (celui ne doit pas excéder les 2 kgs / frais supplémentaires si poids supérieur) :

→ par chèque en euros à l'ordre de l'Association villa Noailles FIAMH,

→ par virement, sur le compte de l'association villa Noailles - FIAMH (International Bank Account Number (IBAN) : FR76 1910 6000 0508 1713 5000 003 Bank Identification Code (BIC) : AGRIFRPP891), en précisant obligatoirement la référence "PHOTO 10".

→ en espèces (sont acceptés uniquement les billets de 20 euros)

→→ SOIT joindre un bordereau de transporteur* (UPS/DHL/FEDEX ou tout autre transporteur assurant le retour dans le pays de départ) avec votre numéro de compte.

* L'expéditeur sera tenu de prendre à sa charge les frais de douanes et taxes, en ouvrant un compte chez le transporteur choisi. Aucun frais de douanes ne sera pris en charge par l'association qui se réserve le droit de refuser le dossier. Ces tirages, à seul usage du concours, n'ayant pas de valeur marchande, il est conseillé d'indiquer « documents, no commercial value » pour éviter tout retard en douanes ou frais de douanes.

→→ SOIT, si vous souhaitez que votre dossier ne vous soit pas retourné, joindre à votre envoi une note le spécifiant.

4 / Envoyer le tout **AU PLUS TARD LE 14 DÉCEMBRE 2009**

(cachet de la poste faisant foi) à :

villa Noailles FIAMH / Photographie - Montée de Noailles - BP 70176 - 83405 HYÈRES CEDEX - FRANCE

Le festival n'est pas responsable des dégradations et des pertes qui interviendraient durant le transport aller / retour.

RÉSULTATS DU CONCOURS

Le jury 2010, comité composé de personnalités des mondes de l'art, de la presse et de la mode, se réunira dans le courant du mois de janvier 2010 pour effectuer une sélection des photographes (±10) qui seront exposés pour cette nouvelle édition du festival.

Tous les candidats ayant participé à la deuxième étape seront tenus informés des résultats le 29 janvier 2010 au plus tard (aucune réponse ne sera donnée par téléphone).

Dans le cas de votre sélection :

• vous serez contacté par les commissaires pour discuter de la présentation de votre travail.

• vous devrez fournir au festival vos documents (fichiers numériques, négatifs ou ekta) pour réaliser les tirages d'exposition (frais pris en charge par le festival).

• vous devrez vous engager à être à Hyères du jeudi 29 avril au lundi 3 mai 2010 inclus inclus (les frais d'hébergement et de restauration seront pris en charge par le festival).

NB: Tous les photographes sélectionnés s'engagent à suivre et à respecter le programme (toute modification pourra intervenir sur simple décision des organisateurs). Les décisions du jury rendues lors de la sélection et lors du festival sont sans appel.

ORGANISATION

Association villa Noailles FIAMH

Direction / Jean-Pierre Blanc

BP 70176 83405 HYERES Cedex

Tél +33 (0)4 98 08 01 98 / Fax +33 (0)4 98 08 01 90

contact@villanoailles-hyeres.com / www.villanoailles-hyeres.com

Direction de création & Commissariat

Michel Mallard Studio / mmstudio@wanadoo.fr

Raphaëlle Stopin / raphaellestopin@gmail.com

Renseignements / enquiryhyeresphotosubmission@gmail.com

Photographie : Ahndraya Parlato (finaliste du concours 2009) © 2008

Le festival est organisé par l'Association villa Noailles FIAMH et financé depuis sa création en 1986 par la ville d'Hyères-les-Palmiers, et depuis 2003 par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la culture et de la communication), du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Conseil Général du Var.

En partenariat avec L'OREAL PROFESSIONNEL, LVMH, 1.2.3, DEF1, JANVIER.